

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des fommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*En argent 280  
 En Seigle 48 grons mesure de Moudon.  
 En Avoine 32 grons même mesure.  
 En froment 2 grons dite mesure.  
 Point de vin  
 L'effoyage de bois. Le tout provient de la Commune.*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Thierrens.*

*C'est un Village.*

*C'est une Commune?*

*De la Paroisse & de l'Agence de Thierrens.*

*De Moudon.*

*Du Lemmn.*

*Il y a deux Moulins qui sont éloignés de dix minutes du Village.*

39  
 J. 20

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

Corcevan, Neyruz, St Georges, Orens, Chantaz, Deneri &amp; Villar le Comte

b. Leurs distances réciproques.

 $\frac{1}{2}$  l.  $\frac{1}{2}$  l.  $\frac{2}{3}$   $\frac{3}{4}$   $\frac{3}{4}$   $\frac{3}{4}$ 

I I.

## I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école?

A connaître les lettres, à épeler, à prier Dieu, à lire à chanter la musique du Tenor, à écrire, les principes de la Religion, L'Orthographe à Chiffrer.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? &amp; combien dure-t-elle?

On la tient pendant toute l'année, à la réserve d'un mois de vacance pendant les mois froids.

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

Les Palettes simples &amp; doubles, les Psalms, le Testament, les catéchismes &amp; la Bible.

8°. Préceptes &amp; réglemens, comment font-ils observés?

Passablement bien.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Elle dure sept heures en hiver, &amp; en été un peu moins.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Ils sont en deux classes.

I I I.

## R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? &amp; de quelle manière?

Le ci devant Baillif, après un Examen &amp; la Nomination du Pasteur.

b. D'où est-il?

De Yverdon au District de Moudon.

c. Son nom

David Gerdonnet.

( 3 )

d. Son âge.

Quarante deux ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? Point.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis 23 ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

à Syens Régent, &amp; précédemment domestique.

12°. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

Il n'en réunit point d'autre, excepté de lire en chaire, conduire le chant des Psalms &amp; faire la Prière à l'Eglise.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }Il y a 68 Enfans pour la grande école dont les  $\frac{3}{4}$  la fréquentent. Il y en a à peu près le même nombre en été à cause de ceux de la petite école qui y rentrent au Printemps, parce que celle-ci ne se fait que depuis la St. Martin jusqu'à Pâques.I V.  
R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens &amp; fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

Elle n'en possède point.

b. Quelle en est la valeur?

"

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Ils en sont séparés.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

On ne paye rien, pas même les Habitans.

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

Il est en bon état.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

Il n'y en a qu'une dans la maison de la Commune.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, &amp; à quel prix?

Il ne la loue pas, la Commune lui fournit son logement.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

La Commune.

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*Il n'a point de vin.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

*De l'ancien Gouvernement & de la Commune.*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

*Le ci devant Gouvernement donnait annuellement six Cuyes de Seigle & autant d'avoine de la Dixme, mesure de Moudon.*

*Il retirait quatre gros de moitié & six de Seigle de Censés, abolies.*

*Il retire annuellement de la Commune 38. gros de Seigle, même mesure, provenant de quelques pièces de terrain qu'on amodé par bail effect.*

*Il ya eu en 1637. une fondation en argent, pour laquelle divers particuliers se sont cotisés volontairement, mais on en ignore le montant.*

*& dès lors il ya eu quelques petits Legs pieux, ce qui fait un total de 85 florins 5. 3 de. que le Régent retire annuellement de la Commune. On a tout lieu de croire que celle-ci plutôt que de diminuer ce Capital l'aura augmentée.*

*Il n'y a point de fond attaché au sélogé, mais la Commune, donne gratuitement au Rég. la jouissance d'environ cent toises de terrain.*

*Elle lui fournit aussi le bois nécessaire pour son chauffage.*

*Les florins ci dessus sont de 4 batz pièce.*



Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

41  
21

*Handwritten signature or initials in cursive script.*

*Villard le Conte*

*Un Village*

*Commune de Villard le Conte*

*Paroisse de Thierrens*

*Agence de Villard le Conte*

*District de Moudon*  
*Canton Sion*  
*Le Châlet de Villard au Demis*  
*quart d'heure*